



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125840

VALABLE JUSQU'AU 23/03/2026

ÉDITÉ LE 04/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2013  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 21/02/2017  
30 000

Raison sociale : SOPEX

15 RUE DES BLUETS  
75011 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PARIS 795067610

Téléphone : 01 60 66 25 43

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : sopex75@sopex75.fr

Responsabilité légale :  
BENARD PATRICK PRÉSIDENT

Siret : 795 067 610 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 212968200147

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 62071960

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 62071960

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 24/02/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.